



Mention
des panneaux
photovoltaïques →

**DECISION DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE**
Délivré par le Maire au nom de la commune

DOSSIER : N°	[REDACTED]
Déposé le :	21/04/2023
Dépôt affiché le :	
Complété le :	21/04/2023
Demandeur :	[REDACTED]
Demeurant à :	[REDACTED]
Nature des travaux :	La pose de 35 panneaux photovoltaïques
Sur un terrain sis à :	[REDACTED]
Surface de plancher créée :	0 m ²

Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 21/04/2023 par [REDACTED]
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20.08.2006,

DECIDE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à l'objet de la demande susvisée.

↓
Pas d'opposition

Fait à [REDACTED]
Le 02/05/2023

[REDACTED] maire

→ Tampon de la Mairie

